

PROGRAMME DE LA FORMATION CONTINUE

État de l'installation intérieure d'électricité

1 jour soit 7 heures

Objectif : Renforcer les compétences techniques et réglementaires dans le domaine de l'électricité, conformément à la réglementation applicable à partir du 1er septembre 2024.

Prérequis : Certification électricité.

Les thématiques abordées durant la formation continue seront ajustées en fonction du questionnaire de positionnement complété par les diagnostiqueurs en amont de la formation

THÉMATIQUES

- 🌐 Cadre général ; lois générales de l'électricité (tension, intensité, courant continu ou alternatif), son historique et ses notions,
- 🌐 L'utilisation de matériel électrique, la protection et la sécurité des locaux contenant une baignoire ou une douche,
- 🌐 Analyse de l'arrêté et de la grille de contrôle, méthodologie, utilisation des appareils de mesure et examens visuels,
- 🌐 Rédiger un rapport, essais et mesure des appareils, Les méthodes de diagnostic des installations intérieures d'électricité.

VALIDATION DU MODULE

- 🌐 QCM noté sur 20. La note minimale de 10/20 est attendue.
- 🌐 Une fois l'examen réussi, une Attestation Individuelle de Fin de Formation est délivrée.
- 🌐 Rattrapage possible.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- 🌐 Formation dispensée par un formateur
- 🌐 Service extranet